

Sujet : [INTERNET] pratique de l'aviron

De :

Date : 14/12/2022 22:11

Pour : "pref-ep-rnn-seine-champenoise@aube.gouv.fr" <pref-ep-rnn-seine-champenoise@aube.gouv.fr>

J'ai pu lire des extraits du projet de décret, qui concernera les activités qui resteraient autorisées dans le cadre de la Réserve naturelle Nationale sur la seine .

Pourquoi la pratique de l'aviron , n'est elle pas explicitement citée ?

Claudine Fievet laforet

Envoyé à partir de Courrier pour Windows



Sans virus.www.avast.com